

# Vérités et propagande à propos du congé parental

- \* *imposé aux femmes, le congé parental ?*
- \* *catastrophique pour leur retour à l'emploi ?*

Tels sont les arguments employés pour convaincre l'opinion publique qu'il faut le réduire de 3 à 1 an. Malheureusement, ce discours ne correspond pas à la réalité telle qu'elle apparaît au travers des très officielles publications de l'INSEE, de la DRESS et de la CNAF.

## Sur la liberté dans le choix de garder son enfant soi-même,

On estime à 70% le nombre de femmes travaillant à temps partiel en raison de leurs enfants et qui ne souhaitent pas d'horaires plus lourds (Rapport TABAROT)

25% seulement des familles dont l'enfant est gardé au foyer déclarent y avoir été contraintes faute de modes de garde... 75% l'ont donc choisi de façon délibérée (étude INSEE / CNAF juin 2007)

Les parents qui gardent eux-mêmes leur enfant font massivement référence (61 %) à la volonté de se consacrer à l'éducation de l'enfant pour expliquer leur choix. Pour 93 % des femmes interrogées, « profiter de l'enfant » a « beaucoup compté » dans la décision de s'arrêter de travailler et 92 % mentionnent l'envie de « consacrer du temps à l'enfant » (étude INSEE / CNAF juin 2007)

En 2007, 63 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés à titre principal par un de leurs parents et un enfant sur trois n'est gardé que par ses parents, sans autres intervenants durant la semaine. L'arrêt plus souvent temporaire. 70 % des mères de moins de 30 ans qui se sont arrêtées de travailler pour élever leurs enfants souhaitent retravailler (DRESS février 2009)

## Sur les conditions du retour à l'emploi,

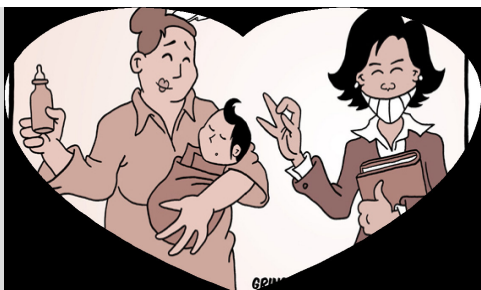
il n'existe que deux études :

- l'une sous la forme d'un sondage réalisé en 1999 par la CNAF et le CREDOC auprès des mères qui sortaient d'un congé parental,
- l'autre réalisée en 2005 par la DRESS (Ministère des affaires sociales) sous la forme d'une étude de cohortes comparant la trajectoire professionnelle des femmes avant et après la création du congé parental rémunéré au 2ème enfant.

Leurs conclusions se ressemblent : les femmes qui avaient un emploi stable avant de prendre le congé le retrouvent à la sortie (à moins qu'elles n'enchaînent sur un autre enfant). Les femmes qui étaient en emploi précaire avant le congé se retrouvent dans la même situation précaire après le congé.

## Non à la réduction du congé parental !

**Non ! Prendre du temps pour son enfant, ce n'est pas un « *immense gâchis* »** (N Sarkozy – 13 février 09)



**=> 3 jours de congé pour les super-women**

**3 ans de congé parental <= pour les super-mamans**



Réduire le congé parental de 3 ans à 1 an, c'est une très mauvaise idée, irrespectueuse de nos choix et du bien être de nos enfants.

**Depuis quand M. Sarkozy sait-il mieux que nous ce qui est bon pour nos enfants ? et pour nous-mêmes ?**

- \* Nous ne sommes pas les ennemies des femmes qui conservent une activité professionnelle
- \* Nous ne sommes pas forcément décidées à rester à la maison et à renoncer à une carrière
- \* Nous sommes toutes différentes ...

... mais notre choix, c'est de consacrer du temps à notre enfant durant ses jeunes années. Profiter de lui et lui permettre de profiter de nous. Toutes, nous pensons que notre présence auprès de notre jeune enfant est irremplaçable.

... alors, nous exigeons le maintien du congé parental de 3 ans !